

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 3 juillet 2024
Extrait du registre des délibérations

n° 2024-07-03-01

Date de la convocation 25/06/2024	<p>L'an deux mil vingt-quatre, le trois juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p> <p>Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corrinne ROSE, Annie COCHET, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Richard BENOIT, Patrick BERMOND, Vincent DAINE, Edith DELBEY, Marie-Hélène MARCEL</p> <p>Étaient représentés : Gérard LEROY par Maryse-Corrinne ROSE, Marylène FRANZ par Marie-Hélène MARCEL</p> <p>Étaient absents excusés : Anne-Marie LATEUR, Nicolas BLIN (arrivé à 20h15)</p> <p>Étaient absents non excusés : Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO</p> <p>Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.</p>
Convoqués : 23 Présents : 15 Représentés : 2 Absents : 6	<p>Pour répondre aux exigences de tranquillité publique et de sécurité routière rue Louis Thuillier, la commune a lancé, en concertation avec les habitants et les services du conseil départemental, les démarches pour réduire les nuisances sonores au sein de ce quartier, tout en maintenant l'aspect sécuritaire des aménagements réalisés.</p> <p>Le projet ayant été validé par les services départementaux, il convient de conventionner afin de fixer les modalités techniques et financières entre le Département et la commune, dans cette opération.</p>
OBJET : Voirie -	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL Après en avoir délibéré,</p> <p>Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.</p> <p>14 Votes pour : Christine BOURDELLE-PATRICE, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corrinne ROSE, Annie COCHET, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Richard BENOIT, Patrick BERMOND, Vincent DAINE, Edith DELBEY, Gérard LEROY</p> <p>2 absentions : Marylène FRANZ, Marie-Hélène MARCEL</p>
Convention financière et technique – Conseil Départemental – RD920 – Rue Louis Thuillier	<p>Décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention financière et technique avec le Conseil Départemental de la Somme pour les aménagements sur la RD920, rue Louis Thuillier. <p>Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents</p> <p>Pour copie conforme</p> <p>Le secrétaire de séance Jean-Noël LECOINTE</p> <p>Le Maire Pierre DURAND</p>

